



*Revue Scientifique en Sciences  
de l'Information et de la  
Communication*

# Communication en Question



*Pour penser la communication*



**8** Juin / Juillet 2017

# **Communication en Question**

Revue scientifique du Centre d'Enseignement et de Recherches  
en Communication  
Université Félix Houphouët-Boigny

**CERCOM**

---

n°8

Jun / Juillet 2017

---

**ISSN : 2306 - 5184**



Campus de l'Université Felix Houphouët-Boigny  
CERCOM  
01 BP V 34 Abidjan 01  
Cote d'Ivoire

# Communication en Question

## COMITE EDITORIAL

### Directeur de publication

**Aghi BAH** –

Professeur Titulaire

Doyen de l'UFRICA (Université Félix Houphouët-Boigny)

### Direction institutionnelle

**Atchoua Julien** –

Maitre de Conférences

Directeur du Centre d'Enseignement de de Recherche en Communication (CERCOM)

## SECRETARIAT

**Julien L. M. Adhepeau** - Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny  
jadhepeau@yahoo.fr

**Kacou Goa** - Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny  
goakacou@yahoo.com

**Alain Diasse** - Maitre-Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny  
alaindiasse@yahoo.fr

## COMITE DE REDACTION

**Raymond Kra Kouassi** - Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Jules Evariste Toa** - Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Edmond Doua** – Maitre-Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Seydou Koné** – Maitre de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

**Sylvain Boua Akregbou** - Maitre-Assistant à l'Université de Korhogo

**Jean-Jacques Bogui** - Maître assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Yao Célestin Koffi** - Maître Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Yeboue Allangba** - Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Abibata Drame** - Assistante à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Sidiki Bamba** - Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Phillipe Ibtitowa** - Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Célestin Gnonzion** – Maitre-Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Nambo Pascal Kadja** - Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Saffo Mathieu Koua** – Assistant à l'Université Félix Houphouët-Boigny

**Aka Yao** - Enseignant à l'ENS de Côte d'Ivoire

**Issiaka Dombia** - Enseignant à l'Université Bordeaux III

## COMITE SCIENTIFIQUE

- Prof. Yahaya Diabi** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Alain Sissoko** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Aghi Bahi** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Sery Bailly** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Paul N'da** - ENS Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Prof. Alain Kyindou** - Université Bordeaux 3 (France)
- Prof. Jeremie Kouadio** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Blé Raoul Germain** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Anne Salazar** - Université Paris 3 (France)
- Prof. Balima Théophile** - Université de Ouagadougou (Burkina-Faso)
- Prof. Poamé Lema** - Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. Abolou Camille** - Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. Ahoua Firmin** - Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Prof. Sorice Michele** - Université Roma (Italie)
- Prof. Marcel Burger** - Université de Lausanne
- Prof. Claude Lishou** - Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- Prof. Mario Herreros Arconada** - Université Autonome de Barcelone (Espagne)

## SOMMAIRE

1. **STIGMATISATION A LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MALADES MENTAUX EN CÔTE D'IVOIRE : CONTRIBUTION DE LA MUSICOTHÉRAPIE**  
- Kassoum KOUROUMA
2. **PRATIQUES CULTURELLES ET PRÉVENTION DES DÉVIANCES SEXUELLES CHEZ LA JEUNE FILLE EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'«ATOVLÈ»**  
- Raymond Nébi BAZARE; Nassoua Antoine OKPO; Cyrille Julien Sylvain YORO
3. **LA FÊTE TRADITIONNELLE POPULAIRE ABISSA CHEZ LES N'ZIMA KOTOKO DE CÔTE D'IVOIRE : ANALYSE ET PERSPECTIVE**  
- Pierre Kouakou TANO
4. **LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE DE SEMBENE OUSMANE: UNE ÉCRITURE FILMIQUE DE L'HISTOIRE OUEST-AFRICAINE**  
- Adiko Jean-Michel ANOUMAN
5. **MUSIQUE TRADITIONNELLE ET COMMUNICATION SOCIALE: L'EXEMPLE DE L'HOSSI CHEZ LES AGNI-MOROFOUÈ DE CÔTE D'IVOIRE**  
- Benoit Kouakou oi KOUAKOU
6. **RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET INDUSTRIES CULTURELLES : DÉCONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION DES CHAINES DE VALEUR**  
- Donikpo KONE

# Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 8, Juin / Juillet 2017

ISSN : 2306 - 5184

---

## Pratiques culturelles et prévention des déviations sexuelles chez la jeune fille en Côte d'Ivoire : Cas de l'«Atovlè»

*Cultural practices and prevention of the sexual deviances in the young  
girl in Côte d'Ivoire: Case of the "Atovlè"*

---

24

**Raymond Nébi BAZARE**

Maître Assistant

Département de criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny

[drbaz912@gmail.com](mailto:drbaz912@gmail.com)

**Nassoua Antoine OKPO**

Maître Assistant

Département de criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny

[nassoua.antoine@yahoo.fr](mailto:nassoua.antoine@yahoo.fr)

**Cyrille Julien Sylvain YORO**

Maître Assistant

Département de criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny

[xyrhis@yahoo.fr](mailto:xyrhis@yahoo.fr)

## Résumé

Les pratiques culturelles africaines dans leur ensemble, sont la plupart du temps objet de critiques acerbes. Cette étude, à contrario, a pour but de les étudier afin d'appréhender leur rôle et en rechercher la portée, notamment dans le sens de la prévention des déviations. Elle s'est intéressée au rituel de passage de l'adolescence à la femme en âge de procréer (« Atovlè »), pratique éducative Akan (cas des Baoulé) qui s'applique aux jeunes filles âgées de 15 à 25 ans, c'est à dire avant le mariage. Elle s'est déroulée dans sept (7) Sous-préfectures du V Baoulé au Centre de la Côte d'Ivoire, auprès de 225 personnes par choix raisonné. Les données analysées aussi bien quantitativement que qualitativement ont permis de comprendre que l' « Atovlè » participe activement à l'éducation de la jeune fille. Cette pratique a pour rôle de prévenir la sexualité précoce, la prostitution, la dépravation des mœurs, les grossesses précoces et / ou indésirées, l'abandon d'enfants, le phénomène d'enfants « bâtards », l'infanticide, etc. Ainsi, certaines pratiques rituelles africaines, malgré ce qu'on lui reprocherait (ses quelques insuffisances ou limites), nécessitent d'être améliorées afin d'être vulgarisées et promues pour répondre aux défis du développement et dans le sens des solutions aux Nations africaines gangrenées par les déviations juvéniles.

**Mots clés :** Pratique culturelle ;- Prévention ; Déviations sexuelles ; « Atovlè »- Côte d'Ivoire

25

## Abstract

The African cultural practices as a whole, are most of the time object of criticisms our. The purpose of this study, with contrario, is to study them in order to apprehend their role and to search the range of it, in particular in the direction of the prevention of the deviations. It was interested to ritual of passage of adolescence in the woman in age to procreate ("Atovlè"), educational practice of Akan (case of Baoulé) wich applies to the young girls from 15 to 25 years, i. e. before the marriage. It was held in seven (7) Under prefectures of V Baoulé in the Center of Côte d'Ivoire, with nearly 225 people per reasoned choice. The data analyzed as well quantitatively as qualitatively made it possible to understand as the "Atovlè" takes an active part in the education of the young girl. This practice has as a role to prevent early sexuality, the prostitution, the depravity of manners, the pregnancies early and / or non wanted, the abandonment of children, the phenomenon of "bastard" children, the child murder, etc. Thus, some African ritual practices, in spite of what one would reproach him (its some insufficiencies or limits), require to be improved in order to be popularized and promoted to answer the challenges of the development and in the direction of the solutions the African Nations caused to become gangrenous by the youthful deviations.

**Keywords:** Cultural Practice; Prevention ; – sexual Deviations - « Atovlè » - Côte d'Ivoire

## 1. Introduction: quelques repères théoriques

Les Hommes obéissent tous parfois spontanément, parfois de bonne grâce et parfois contre leur volonté première, à toute une série de règles qui canalisent leurs actions. Cet ensemble de pressions exercées par la société sur les individus pour qu'ils respectent les règles, se reconnaît sous le nom de contrôle social. En Côte d'Ivoire, on remarque que les instances à charge du contrôle social interviennent souvent sous le couvert de pratiques culturelles qui tendent à soumettre les membres du groupe à un consensus, une démarche qui éviterait à la société bien de situations problématiques (en termes de heurts, contradictions, déviances juvéniles, etc.). Ainsi, dans la plupart des régions du Pays, la socialisation, l'éducation, la distribution des rôles et statuts sociaux, l'identification culturelle des individus, etc., se font au travers de rites, festivités, pratiques magico- religieuses qui sont très prisées dans le monde rural. Autrement dit, l'espace culturel dans un tel contexte, est béni de pratiques rituelles. Entre autres, les rites funéraires, les rites initiatiques, les fêtes de génération, les pratiques fétichistes (notamment dans la prévention des vols), les pratiques coutumières (excision, mariage forcé...). Ces pratiques font partie des mécanismes et stratégies de gestion et de prévention d'un certain nombre de déviances (vols, atteintes aux mœurs, déviances sexuelles, indiscipline, etc.).

Toutefois, d'aucun constaterait une remise en cause du rôle des institutions à charge du contrôle social en Afrique. En effet, les pratiques culturelles africaines (rites initiatiques, excision, fêtes de génération, rituel du port du cercueil, ...) sont la plupart du temps, diabolisées (Tabard, 2010; Esoh E., 2006). Nous nous sommes dit qu'elles ne méritaient pas d'être discréditées à tout bout de champ : ne nous invitent- elles pas à faire jouer les rôles qui reviennent à chaque espace ? Ne cachent- elles pas des aspects bénéfiques au-delà même du simple rite ? C'est certainement la méconnaissance de ces données qui fait que des personnes extérieures à ces pratiques, auront des préjugés.



Ainsi donc, il a été question, pour nous, de voir si ces pratiques n'avaient pas une fonction sociale en lien avec la résorption de certaines problématiques locales. De ces problématiques locales, les déviations juvéniles en lien avec la sexualité gagnent du terrain dans les villes africaines. En effet, dans le contexte de développement africain, on retrouve des villes avec des hôtels « de grand standing » mais qui, en réalité, cachent un phénomène aux conséquences nombreuses qui s'érige en véritable système : la prostitution. Selon Kpotufe & Imoro (2014), l'avenir de nombreuses adolescentes en Afrique est en danger.

27

---

Beaucoup d'entre elles s'impliquent dans des activités sexuelles prématurées, qui éventuellement posent des menaces non seulement à leur bien-être, mais aussi au développement de leurs communautés par extension. S'appuyant sur la prostitution infantile et les activités sexuelles prématurées (de la part des adolescentes), les auteurs sus mentionnés relèvent des conséquences énormes sur la santé publique, le bien-être de la jeunesse et le développement de l'Afrique en général. Pour eux, sur le plan éducatif, cela se traduit par l'abandon scolaire en raison des grossesses précoces. Sur le plan médical, dans le cas de la grossesse précoce par exemple, il en résulte des complications de santé y compris les incidents élevés de faible poids de naissance, les bébés nés prématurément, dont certains deviennent des déficients mentaux. Il en résulte aussi la transmission de maladies sexuellement transmissibles (MST), y compris le VIH / SIDA à la suite de rapports sexuels non protégés. Sur le plan social, la grossesse chez les adolescentes entraîne un taux élevé de tentative d'avortement, le suicide et l'abus de drogues, la prolifération des enfants dits "bâtards" avec des avenir incertains et l'augmentation d'une population caractérisée par un taux de dépendance élevé.

Et enfin sur le plan économique, le taux de chômage des adolescents est à la hausse. Le chômage a un impact négatif sur la migration en Afrique dans le

sens où ces adolescents [vivant dans des zones rurales] se déplacent vers les villes à la recherche d'emplois non-existants créant des problèmes sanitaires en particulier, ceux qui vagabondent dans les rues des grandes villes africaines mettant ainsi la pression sur les infrastructures sociales et les dépenses du gouvernement. Ce phénomène risque, à y voir de près, d'être un frein à la politique de promotion de la femme, ainsi qu'à la politique de lutte contre le phénomène des grossesses en milieu scolaire : non seulement il s'érigera en obstacle majeur contre la redynamisation de l'éducation à la vie familiale au niveau de la population, mais surtout contre l'éducation de la jeune fille et l'appui à toutes les actions permettant de maintenir celle-ci dans le système éducatif.

Ainsi donc, on comprendra avec Dépêche Internationale Ici Lomé (2014) que le sexe, "hier un sujet tabou en Afrique, est devenu aujourd'hui de petits pains que les jeunes filles et garçons se partagent et consomment sans modération". Et à côté de la responsabilité des parents, il y a aussi les médias avec les différents films à la limite pornographiques que les télévisions passent sans cesse. Il y a également la responsabilité de l'Etat qui doit promouvoir l'éducation sexuelle dans le milieu scolaire. Avec l'avènement de téléphones portables, le phénomène s'intensifie. Des petites filles, de nos jours, veulent de ces téléphones de dernière génération que même leurs parents ne sont pas en mesure de s'acheter. Ce qui les pousse, toujours selon Ici Lomé, à se donner au premier venu. On se demande quel pourrait être l'origine de cette situation en Côte d'Ivoire où la représentation sociale du sexe et de la sexualité frise avec la sacralité ? Car il est clair, qu'en Afrique, le sexe est sacré ; et le sexe féminin en est bien plus, si bien qu'il est appelé à être socialement régulé.

Ainsi, la prostitution, le libertinage sexuel et bien d'autres comportements sexuels problématiques sont mal vus. La sexualité dans la culture africaine, dans la perspective de certains anthropologues (Sebaa-Delladj, 2009 ;

Ezembé, 2009), n'est pas l'affaire des enfants, encore moins des adolescents. Elle est réservée à un certain âge (25 ans et plus) et à une catégorie de personnes (mariées). La femme, locomotive de la procréation, se doit d'être pure, authentique. Cela l'honore, honore sa famille, sa communauté et sa progéniture. Dans la perception africaine, on ne « joue » pas avec le sexe féminin ; on évite même de le regarder à plus forte raison, le filmer et l'exposer dans les médias. Pour les africains, la sexualité frémissante est un danger. C'est d'ailleurs pour quoi certaines contrées, notamment dans le Nord de la Côte d'Ivoire, ont choisi tout simplement de procéder à l'excision pour réduire l'ardeur sexuelle chez la jeune fille. Dans cette conception, si la jeune fille n'est pas intéressée, cela lui donne le temps de s'abstenir des rapports sexuels jusqu'au temps propice (le mariage). On se pose donc la question de savoir quel serait le meilleur contrôle social possible des déviations sexuelles des jeunes ?

29

---

La thématique abordée dans cette étude veut bien s'inscrire dans les modèles théoriques de la criminologie dite de la réaction sociale (Gassin, 1998). On y distingue 3 courants principaux : le courant interactionniste, le courant organisationnel et le courant critique ou radical. Mais l'analyse de ces courants nous conduit vers un cadre de référence théorique intégrant la théorie fonctionnaliste de Gluckman (1962) et une réversion de l'ensemble des théories culturalistes (à l'aide des approches homéopathique et manichéenne).

En effet, les théories qui se rangent sous la bannière interactionniste, sont désignées sous les appellations générales de « labelling theory », « théorie de la stigmatisation », « théorie de l'étiquetage », « social reaction approach », « interactionist theory »... Ces théories correspondent à une certaine conception de la déviance: ce n'est pas l'acte de déviance qui importe dans l'analyse du phénomène, mais plutôt les processus par lesquels la société accole l'étiquette de « déviant » à certains individus et la manière dont ceux-ci réagissent à cette « stigmatisation ».

Ramenée à l'étude du rôle de l'« Atovlè » (rite Akan célébrant le passage de l'adolescence à la femme en âge de procréer) dans la prévention des déviations sexuelles de la jeune fille, ce courant s'attarde sur les revers de la pratique qui favorisent une autre déviance (l'infanticide) et perd de vue sa fonction sociale de prévention de la déviance primaire (grossesse avant le mariage / sexualité précoce). D'où l'idée de recourir à la théorie fonctionnaliste de Gluckman. En ajoutant une considération fonctionnelle à l'analyse des rites de passage de Van Gennep (1909), comme l'ont fait Turner (1969), Durkheim (1988), La Nouvelle Héloïse (2012), Bourdieu (1982) et Segalen (1998), Gluckman (1962) soutient que les rites de passage, comme tous les autres rites, ont vocation à résoudre des conflits, ou du moins des tensions inhérentes à toute organisation sociale fondée sur des groupes familiaux ou de statuts.

Le courant organisationnel quant à lui, renferme tout le courant technologique développé autour de l'étude des phénomènes d'application de la loi pénale, d'administration de la justice pénale et de la création de la loi elle-même. Le recensement de son domaine d'étude montre qu'il est très étendu puisqu'il couvre l'étude de la police, des organes de poursuite, des juridictions, des institutions pénitentiaires et de rééducation..., dont il analyse l'organisation, le fonctionnement, les méthodes d'action, le coût et l'efficacité. Dans le cadre de cette étude, il s'agit d'analyser l'organisation sociale africaine qui consacre les pratiques culturelles. Sur quelle base la norme a-t-elle été édictée? Quelle est la logique culturelle à l'origine de ces rites? Les théories culturalistes méritent d'être questionnées ici. Mais, dans la vision de celles-ci, les pratiques culturelles africaines sont sources de déviations. Cela nous emmène à examiner les apports des approches homéopathique et manichéenne. En ce qui concerne l'orientation manichéenne, elle laisse entrevoir une approche duale qui soutient que dans une même réalité, il se dégage 2 aspects : le bon et le mauvais. La science de Mani, en effet, se présente sous la forme d'une série de mythes où, Mani a remplacé le dualisme des premiers gnostiques - le dualisme transcendantal - par un dualisme métaphysique ou dualisme des principes. Ainsi, la théorie manichéenne décrit

un mouvement en tous points contraire à celui de la dialectique hégélienne qui représente le point culminant de la pensée moniste comme le Manichéisme représente le point culminant de la pensée dualiste. Il convient donc, à l'analyse de cette vision des choses, de tout relativiser. Ainsi, dans ce qui est bon en effet, il y a du mauvais ; et dans le mauvais, il y a du bon.

L'approche dite homéopathique en Médecine quant à elle, nous interpelle et nous fait dire que la solution du problème doit tenir compte, nécessairement de la spécificité du problème. Autrement dit, c'est dans le problème qu'on peut trouver la source de résolution du problème.

En effet, Ramakrishna (2013), Médecin homéopathe, spécialistes en oncologie, a développé la méthode dite de « Plussing » : un traitement homéopathique spécifique pour les patients souffrant de cancer dont les principales particularités sont une administration plus fréquente du remède, selon un protocole réglementé et non en fonction des besoins ; la prescription d'un second remède en alternance avec le premier, à des intervalles réguliers ; et l'administration d'un remède selon la méthode de Plussing, consistant à diluer le remède dans de l'eau et à le prendre à intervalles réguliers (Karin Mont, 2003). Ces prises fréquentes, différentes de la prise unique classique, d'après l'auteur, sont décisives dans le traitement du cancer. Dans l'approche homéopathique classique stricte, soutiendra Blankoff (2014), un seul remède individuel est recherché qui couvre la totalité des symptômes physiques, mentaux et émotionnels, ainsi que la personnalité du patient. Il s'agit du remède constitutionnel.

En s'inspirant donc de ces deux approches, nous songeons à une réversion des théories culturalistes existantes dont nous ne nions pas la portée.

Enfin, le courant critique ou « radical » prévoit deux dispositions : une visée épistémologique et une posture militante active. Sous cet angle, l'on pourrait comprendre le sens et les raisons de la diabolisation ou de la discréditation des pratiques culturelles africaines, notamment dans ce contexte africain dit

de modernité. Pour ce courant, cette réaction est référée à une invention des groupes dominants, des impérialistes pour encadrer les groupes qu'ils considèrent comme dangereux pour leur conservation du pouvoir. Ils prônent un système qui n'est rien d'autre que l'un des instruments essentiels utilisés par « les cadres de la modernité » pour maintenir leur suprématie sur les tenants de la tradition. Cette approche invite les populations concernées, en terme d'action militante concrète, à se prêter volontaires dans tout combat qui visera d'une part, à démasquer le « vernis » moral et idéologique qui dissimule une société africaine dite moderne mais dépravée, inégalitaire, en crise ; et d'autre part, à lutter pour le changement social et l'établissement d'une société post- capitaliste à son idéal de modernité et d'égalité. Ce cadre de référence théorique nous permet d'identifier assez clairement notre objet d'étude qui n'est autre que la fonction sociale des pratiques culturelles africaines (« Atovlè ») en tant que mécanismes de contrôle social des déviations juvéniles en lien avec la sexualité.

En quoi l' « Atovlè » est- il utile pour le contrôle social des déviations sexuelles juvéniles ? Quel intérêt y'a t- il à recourir à l' « Atovlè » dans le contexte actuel de modernité africain ?

L'étude a pour but d'étudier les pratiques culturelles africaines, notamment ivoiriennes afin d'en appréhender la portée et la fonction sociale, et en mentionner le rôle notamment au niveau de la prévention des déviations sexuelles juvéniles. Autrement dit, elle vise à montrer que les pratiques culturelles africaines, notamment l' « Atovlè », au- delà de leur caractère rituel, ont une fonction sociale que le modernisme a tendance a plongé dans l'éteignoir. Ainsi, de façon spécifique, nous voulons décrire l' « Atovlè » en tant que pratique culturelle africaine dans son contexte socio historique ; expliquer la fonction sociale de l' « Atovlè » ; et relever l'impact du contexte de modernité sur ce rite.

Nos hypothèses sont entre autres :

Hypothèse générale : La Pratique de l'« Atovlè » a une fonction sociale qui contribue fortement à la prévention des déviations sexuelles juvéniles.

Hypothèses spécifiques

H1- L'« Atovlè » est une institution traditionnelle africaine de prévention des déviations sexuelles juvéniles de par sa lutte contre les grossesses précoces.

H2- L'« Atovlè » se veut une pratique culturelle dont le rôle, au-delà du rite, consiste à freiner la sexualité précoce en vue de prévenir les comportements sexuels problématiques suscitées par le contexte actuel de modernité.

## 2. Méthodologie

Elle prend en compte le terrain et la durée de l'étude, l'échantillon, les méthodes de recherches, les techniques de recueil des données et les méthodes d'analyse.

33

Dimension spatio- temporelle de l'étude

L'enquête s'est réalisée dans Sept Sous-préfectures du V Baoulé au Centre de la Côte d'Ivoire. Le choix de ces sites répond au fait que c'est l'Atovlè en Pays Baoulé que nous avons choisi délibérément d'étudier. Nous avons choisi une ville par catégorie de Baoulé.

Tableau n° 1 : Sites visités

Catégories de Baoulé	Sites visités
AKOUÉ	YAMOOUSSOUKRO
AYETOU	TIEBISSOU
GBLO & FAFOUÉ	SAKASSOU
	BOUAKE
GODÉ	BEOUMI
AGBA	DAOUKRO
	BOCANDA

Source : Notre enquête

## Echantillonnage

L'étude s'est déroulée dans sept Sous- préfetures du Centre de la Côte d'Ivoire, au- près de témoins privilégiés et de différentes catégories sociales à même de nous fournir des données d'opinion et de fait relativement au sujet. 225 personnes ont été interrogées par choix raisonné de Mars 2015 à Février 2017. Ainsi, notre échantillon se reparti comme présenté dans le tableau 2.

Tableau n°2 : Echantillon de la population d'enquête.

Catégories sociales	Effectif
Autorités administratives, politiques et judiciaires	28
Autorités coutumières	35
Responsables et agents de structures de défense sociale	07
Responsables et membres d'organisations féminines	15
Responsables et membres d'ONG	05
Responsables et membres d'associations de jeunesse	10
Jeunes filles (15 à 25 ans)	35
Femmes ayant été soumises à l'« Atovlè »	60
Femmes n'ayant pas subi l'« Atovlè »	30
<b>TOTAL</b>	<b>225</b>

Source : Notre enquête

Au niveau de notre démarche, il nous a semblé opportun de retenir comme méthodes de recherches, les méthodes historique (appréhender la dynamique du phénomène dans son contexte historique) et comparative (identifier les ressemblances et / ou les différences existant au niveau des tendances actuelles quant au maintien ou au rejet de cette pratique culturelle, ainsi que les spécificités de la pratique d'une Sous- Préfecture à une autre). Elles nous ont permis d'envisager des solutions appropriées à la problématique de l'« Atovlè ». Tout ceci dans une approche multidisciplinaire propre à l'analyse criminologique.

Pour le recueil et l'analyse des données, nous avons eu recours à l'étude documentaire, l'observation indirecte, l'enquête- interrogation, l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. La recherche documentaire nous a permis de prendre connaissance des travaux déjà effectués dans le champ des



rappports pratiques culturelles et déviations, tant à la bibliothèque que sur des sites web. L'observation (indirecte) nous a permis de faire la connaissance d'un certain nombre de femmes qui sont passées par l' « Atovlè » avant d'accéder au foyer ; et d'échanger avec ces dernières. Nous avons également rencontré des femmes dont les enfants ont été reniés pour certaines et les enfants d'une arrière grand- parente, éliminés en son temps.

L'enquête- interrogation, a été menée à l'aide de guides d'entretien à items surtout ouverts, en vue de permettre aux enquêtés de s'exprimer en long et en large et librement sur la pratique rituelle « Atovlè ». En plus des guides d'entretien, nous avons pu réaliser des interviews individuelles et des *focus groups*. L'analyse qualitative nous a permis de cerner la nature de l'« Atovlè » et sa portée sociale en matière de prévention de déviations, notamment sexuelles. Elle nous a surtout intéressés en termes d'analyse de contenu des discours. Au niveau de l'analyse quantitative, elle a reposé uniquement sur des descriptions et extrapolations d'ordre statistique.

35

### **3. Résultats**

Il nous revient ici de relever, dans un premier temps, la signification et la portée sociale du rite "Atovlè"; puis dans un second temps, la réaction sociale vis à vis de cette pratique.

#### **3.1. Contexte et signification de l' « Atovlè »**

L'idée du rite de passage part d'une image simple et parlante : celle du seuil que l'on franchit. L'« Atovlè » est une pratique Akan qui date de la période pré- coloniale et dont l'existence s'est prolongée aux premières années de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Dans la plupart des cultures traditionnelles ivoiriennes, en effet, donner le jour à un bébé requiert, pour la femme, de satisfaire à toute une série d'épreuves. Ainsi, en pays Akan, une jeune fille n'a pas le droit de donner naissance à un enfant tant qu'elle n'a pas sacrifié au rituel de passage de l'adolescente à la femme en âge de procréer,

communément appelé « Atovlè ». Le terme « Atovlè » signifie en Baoulé : une nouvelle mariée. Ainsi, l'« Atovlè » en tant que pratique, a deux connotations en Pays Akan.

Chez les Agni, elle consiste en l'accompagnement de la jeune mariée chez son mari avec tous ses biens ; et cela se passe à la tombée de la nuit. Il s'agit donc d'une soirée festive « *jusqu'à ce que les mariés aillent au lit* ». Et l'on attend le lendemain pour savoir si la jeune mariée était vierge avant qu'elle ne croise son époux. Au cas où elle l'était, le mariage est consommé. Au cas contraire, c'est le rejet systématique de cette dernière par la communauté y compris parfois sa propre famille (qui, en fait, vient d'être humiliée).

Dans les régions Baoulé, on distingue plusieurs sous groupes : Ayétou, Fafouè, Gôdè, Agba, Gblo, Ayahou, Akouè... L'« Atovlè » se pratique par l'ensemble des Baoulé, à l'exception des Ayétou, des Gblo et des Gôdè. C'est un rite de passage du statut de jeune fille à celui de femme ou de la jeune fille à la puberté. Chez les Agba (Daoukro, Bocanda, Ouélé, Dimbokro, M'Bahiakro...), le rite consiste à « faire laver » (faire prendre une douche froide) la jeune fille en phase de puberté par « une femme ayant eu des enfants ». Chez les Fafouè (Bouaké), « *une femme ayant eu des enfants prend un pagne blanc pour frapper la jeune fille 3 à 4 fois pour lui dire qu'elle est devenue femme : c'est son baptême* ».

« *Et que ce soit avec l'eau ou avec le pagne blanc, la jeune fille doit pleurer sinon, elle se ferait frapper par des hommes afin de l'obliger à pleurer.* » Ici, il faut comprendre la symbolique des larmes : « les larmes sortent de moi pour marquer que je quitte un état (adolescence) pour un autre (fille en âge de procréer. » Aux dires d'une autorité coutumière, « *cette cérémonie se fait dans le but de proposer la jeune fille en mariage « encore vierge* ». « *Mais surtout, nos ancêtres nous ont appris que l'enfantement s'accompagne de bénédiction pour éviter la stérilité, la frigidité, les accouchements difficiles, les enfants mongoles, les IST, et bien d'autres soucis liés à la sexualité.* »

*« C'est pourquoi la règle dit qu'avant de prétendre être candidate à l'« Atovlè », la jeune fille n'a pas le droit de contracter une grossesse. Et ça se fait avant le mariage. En cas de non respect de la consigne, la jeune fille est reniée par sa famille car c'est un opprobre ; et l'enfant né dans ces circonstances peut être banni ou éliminé. »*

Cette pratique signifie donc : aisance, noblesse. Ses normes sont très strictes et suivies à la lettre par les parents de la fille qui entre dans l'intervalle d'âge de l'« Atovlè » et plus loin, de celle qui doit être donnée en mariage. Quand une jeune fille est choisie comme « Atovlè » dans une famille, elle est traitée comme une reine. Ses parents s'arrangent pour qu'elle soit toujours propre, bien habillée en tenue traditionnelle avec des parures en or, le temps que la cérémonie soit effective.

Cette pratique tend à disparaître dans certaines localités. Là où elle existe encore, elle a subi quelques modifications : abolissement de l'infanticide et du bannissement « car ses conséquences divisent parfois les familles à cause de la prolifération des églises et de leurs préceptes, du rejet de deux êtres (la jeune fille, membre d'une famille et l'enfant né avant le mariage, un être humain ayant des droits, notamment celui de vivre) ».

### **3.2. Portée sociale (Buts et finalité) de l'« Atovlè »**

L'« Atovlè » est en quelque sorte, aux dires des enquêtés, une tradition de valorisation du respect de la famille. En effet, ce rite, en tant que moment de réjouissance, unifie les familles et tisse des alliances quand la jeune fille candidate, s'est conformée aux prescriptions initiales. Dans l'ancien temps, l'« Atovlè » conduisait au mariage. Ce qui n'est plus un acquis aujourd'hui à cause de l'école, de l'avènement de l'église, du travail, disons de la modernité. En fait, les dérives sexuelles de la jeune fille peuvent dépendre de l'éducation reçue, mais aussi et surtout du comportement personnel de la jeune fille. C'est pourquoi, ce rite se veut un engagement de tout un groupe, toute une communauté, toute une famille : On assiste à toute une mobilisation d'acteurs sociaux (hommes et femmes) en vue de défendre une image (celle de la famille, ainsi que celle de la femme). Une fois que la famille

a fini de donner l'éducation qu'il faut à la jeune fille, on la soumet au rite de l'« Atovlè » dont la consigne est claire et la peine très sévère.

L'« Atovlè » se veut surtout une pratique éducative consacrée aux jeunes filles en vue de gérer leur sexualité et prévenir les conséquences de la sexualité précoce. A cet effet, les enquêtés relèvent que plus la jeune fille se conforme (ou souscrit) à l'Atovlè, plus sa sexualité est gérée. En effet, l'Atovlè se présente comme un moyen de « retarder » la sexualité chez la jeune fille. Cela permet donc de préserver sa virginité et d'honorer sa famille et sa communauté qui sont fiers de la présenter comme un produit dont la pureté ne souffre d'aucun doute, aux éventuels prétendants pour le mariage.

L'« Atovlè » se veut également un rituel implicitement opposé aux déviances sexuelles de la jeune fille (prostitution, adultère). Autrement dit, l'« Atovlè » permet d'éviter à la jeune fille de s'adonner à la prostitution, puis à l'adultère quand elle sera mariée. L'Atovlè, en vue de prévenir les déviances sexuelles chez la candidate, exerce sur cette dernière une violence symbolique. Ainsi pour dire que cette pratique, pour les Baoulé, est beaucoup plus un élément de prévention des déviances sexuelles de la jeune fille qu'un élément de criminalité (infanticide). En effet, la sanction de la candidate à l'« Atovlè » n'était autre que l'infanticide, les bannissements, les contraintes de toutes sortes liées à l'« Atovlè » qui, loin d'être des fruits d'intentions criminelles, constituaient une forme de violence symbolique en vue d'atteindre le but escompté : la prévention de la dépravation des mœurs, de la sexualité précoce, de la pratique prostitutionnelle chez la jeune fille, etc. Selon un enquêté, « *C'est une pratique éducative et, chaque coutume trouve les moyens d'éduquer les membres de sa communauté. C'était trop dur, mais c'était plus ou moins fonction de la mentalité des Noirs que nous sommes.* »

L'« Atovlè », enfin, se veut enfin un rituel prônant l'abstinence de la jeune fille avant le mariage :

*Pratiques culturelles et prévention des déviations sexuelles chez la jeune fille en Côte d'Ivoire : Cas de l'«Atovlè»*

« Nul ne saurait suivre sa fille dans tous ses mouvements. C'est pourquoi, on insiste sur la sanction de sorte que la fille ait peur d'avoir des relations sexuelles avant la cérémonie » ;

« Avec un peu de chance, on finit par se retrouver avec sa fille préservée de tout rapport rapports avant de se présenter à son homme. C'est un honneur pour la famille » ;

« Les couples ont intérêt à ce que la pratique perdure pour être sains, bénis et prospères. »

### 3.3. Réaction sociale vis-à-vis de l' « Atovlè »

#### 3.3.1. Réaction sociale selon les caractéristiques socio-démographiques des populations

Tableau 3 : Répartition des réactions de la population par sexe, âge, niveau d'étude et religion, à l'égard de la pratique de l' « Atovlè »

39

Il est bien de pratiquer l' « Atovlè »	En accord avec la proposition		En désaccord avec la proposition	
	Nb	%	Nb	%
<b>Sexe</b>				
Masculin	61	73	22	27
Féminin	122	86	20	14
<b>Âge</b>				
15- 25 ans	31	78	09	22
Plus de 25 ans	140	76	45	24
<b>Niveau d'étude</b>				
Analphabète	58	78	16	22
Scolarisé	103	68	48	32
<b>Religion dites révélées</b>				
(Chrétiens, Musulmans)	23	15	127	85
Animistes	74	99	01	01
<b>Moyenne des variables</b>	153	72	72	28

Source : Notre enquête

Selon les personnes interrogées dans l'ensemble des localités visitées, 72% se disent soit tout à fait d'accord (62 %), soit un peu d'accord (10 %) avec la

pratique de l' « Atovlè ». Alors que moins du tiers de l'échantillon (28 %) désapprouve ce type de pratique.

En se rapportant au tableau 3, on remarque que certaines variables apportent des modulations à l'expression des attitudes. Si l'âge ne différencie que très peu, 78 % des moins de 25 ans voient d'un bon œil la participation au rituel de l' « Atovlè ». Là où les adultes affichent 76 %. Il en va autrement de l'appartenance religieuse. Ici, les animistes affichent une approbation plus marquée (99 %) que les pratiquants des religions importées (Christianisme, Islam, etc.) : 15 %. Toutefois, le désaccord marqué de ces adeptes, n'est pas toujours le fait d'un rejet comme exprimé ici : *« C'est notre coutume ; on ne la rejette pas. Mais ma religion me recommande de me confier à Christ, rien qu'à lui. C'est tout. Et puis de toutes les façons, chez nous les Gblo, on ne pratique pas l' « Atovlè ».* Les femmes (86 %) approuvent la pratique de l' « Atovlè » un peu plus que les hommes (73 %). Pour ces enquêtés, c'est une bonne chose de pratiquer l' « Atovlè » parce que ce rite sert à la fois aux femmes (enfantement et autres dispositions sexuelles) et aux familles (honneur, pas d'enfants « batards », prévention Infections Sexuellement Transmissibles...). Même le niveau d'étude n'influence pas négativement l'approbation du rituel : 68 % des scolarisés partagent cette vision de la culture africaine « même quand certains d'entre eux n'y ont pas soumis leurs filles pour des raisons diverses. » Un taux d'analphabètes élevé à 78 % estiment que l' « Atovlè » est un héritage, un trésor qu'il faille soutenir et partager.

### 3.3.2. L'« Atovlè » : une pratique à parfaire et à vulgariser

L' « Atovlè », à l'instar de bien d'autres pratiques comme le Lévirat (Epouser la veuve de son frère défunt), tend à disparaître. Il convient, pour notre part, de la faire renaître à cause de sa portée sociale pour les couples, la santé de la

jeune fille, l'image de la femme et des familles, etc. Tout en la recadrant au niveau de la sanction (qu'il faille revoir).

L'« Atovlè » est une pratique culturelle qui a une signification sociale. Ainsi, pour qu'elle soit acceptée, voire exportée, il faudrait d'une part qu'on y ôte ses imperfections : infanticide (en voie de disparition), bannissement, etc. Il appartiendra aux « parents signataires » de l'« Atovlè » d'être exigeant et de veiller à ce que leurs filles ne contractent pas de grossesse avant la cérémonie. D'autre part, qu'on la modernise en faisant une adaptation tenant compte de la réalité d'aujourd'hui. Autrement dit, il faut prévoir des canevas qui prennent en compte l'évolution sociale et le modernisme.

Par ailleurs, il faut enseigner aux générations actuelles aussi bien en famille qu'à l'école, tout comme dans les médias, qu'en Afrique surtout, le sexe est sacré ; et que le sexe féminin en est bien plus si bien qu'il doit être socialement régulé. Enfin, il est appréciable de prévenir les déviations sexuelles de la jeune fille par l'« Atovlè », mais il ne faut pas limiter l'action de prévention des comportements sexuels problématiques au niveau de la jeune fille. Il convient de l'étendre aux jeunes hommes afin de la rendre complète.

#### **4. Discussion et conclusion**

En définitive, la thématique ici abordée, nous permet de comprendre que la modernité a un impact négatif sur l'encadrement des jeunes en Côte d'Ivoire, notamment sur les valeurs et les mœurs. Il a favorisé la disparition de bien de pratiques rendues puériles alors que d'une utilité avérée. D'où la grande question : c'est quoi la modernité ? Où nous mène-t-elle ? Loin de nous, l'idée d'un quelconque rejet du modernisme, le questionnement (le doute) étant un élément caractéristique, voire une qualité du scientifique. Comment comprendre ces pratiques culturelles, notamment l'« Atovlè » et son utilité sociale ? Contrairement à la communion solennelle qui se célébrait à l'âge de 12 ans en robe blanche et perçue par La Nouvelle Heloise (2012) comme un

rite de passage de la jeune-fille pure à l'état de femme et de future mère, l'« Atovlè » ne se limite pas à faire passer le novice de la société des enfants à celle des adultes. En plus de sa nature de rite de passage, ce rituel se veut une pratique éducative dont la finalité est de prévenir la sexualité précoce, les comportements sexuels problématiques de la jeune fille avant le mariage (libertinage sexuel, prostitution, dépravation des mœurs, grossesses précoces et / ou indésirées, abandon d'enfants, phénomène d'enfants « bâtards », infanticide, etc.), ainsi que sur le long terme, les comportements adultérins et les divorces. Cela confirme ainsi notre hypothèse spécifique 1 et inscrit cette pratique dans l'esprit de certains auteurs (Quételet, Guerry, 1833) pour qui, la justice de prévention représente un secours plus efficace que la justice de répression : "*remédier, c'est avant tout prévenir*".

La prévention étant surtout l'amélioration des conditions de vie socio-économiques et l'intensification de l'instruction et de l'éducation morale, face aux comportements sexuels problématiques des jeunes filles avant le mariage, l'« Atovlè » se présente comme l'une des meilleures options de recadrage des mentalités. C'est alors que les données empiriques ont permis de comprendre que ce rite participe activement à l'éducation de la jeune fille non encore mariée. Il s'agit là d'une prévention de type sociétal ou communautaire. En fait, les modèles culturels ancestraux ont certainement la même vision (gestion et prévention des déviances) que les modèles juridiques des colons, mais dans des sens différents (moyens et stratégies utilisés). Les africains pour la plupart, s'évertuent à gérer et prévenir les comportements déviants à l'aide de paradigmes coutumiers rendus manifestes par les pratiques rituelles, culturelles et / ou initiatiques. Ainsi, ramenée à l'étude des rites de passage, l'approche homéopathique nous laisse entrevoir que ces pratiques sont aussi bien une matière à réflexion qu'un ensemble de recettes : il est capital que les tenants (institutions sociales : famille, communautés...) gardent une souplesse d'esprit pour conserver le principe phare de chaque rite.



Cela nous emmène à soutenir que le défi du développement se situant au niveau des hommes, il passe par la prise de conscience de nos atouts, de nos différentes valeurs pour asseoir ce développement sur des bases durables. Nous comprenons ainsi qu'il n'y a pas de modèle de développement unique et que chaque pays développé est arrivé au développement en se basant sur une spécificité qui lui est propre ou qui sied à ses réalités.

Cette étude relève par ailleurs que l'« Atovlè », prévoit comme sanction la menace d'infanticide pour soumettre la jeune fille au respect des valeurs, normes et règles liées à la sexualité (confirmant ainsi notre hypothèse spécifique 2). Ainsi, ce rituel, malgré ses quelques insuffisances ou limites, nécessitent d'être améliorées afin d'être vulgarisées et promues pour répondre aux défis du développement et dans le sens des solutions aux Nations africaines gangrénées par les déviations juvéniles. L'analyse manichéenne nous fait dire que l'Afrique est en quête d'une école pour un bon père, une bonne mère, un bon mari, une épouse digne.

43

Et l'« Atovlè » nous invite à jouer un rôle social important du point de vue de l'encadrement, du suivi de nos enfants, en vue de pérenniser la famille, former de bons citoyens et de bonnes citoyennes. C'est un système communautaire dont les parents et la famille sont les premiers garants. Toutefois, cette pratique, à l'instar du Lévirat (épouser la veuve de son frère défunt) est en voie de disparition. Segalen (1998) ne l'avait-elle pas constaté quand elle affirmait que même s'ils sont associés à l'idée de tradition, et donc à une certaine immuabilité, les rites sont le produit des temporalités spécifiques, qui les voient éclore, se transformer, disparaître, et parfois ressurgir ? L'évidence ici est accentuée par le contexte de ce que Koudou (1998) appelait l'entre 2 culturel où on a tendance à tout abandonner.

Comment pourrait-on donc s'appuyer sur les pratiques culturelles en voie de disparition pour réguler les comportements problématiques juvéniles ? Ici,

ressort l'intérêt criminologique de cette étude, en lien avec le développement socio-économique des Etats africains, qui montre comment le contrôle social permettait, à travers certaines pratiques culturelles africaines, de réguler certains comportements juvéniles tels que les déviances sexuelles. Ainsi, il est d'un intérêt que ces pratiques qui ont une portée sociale avérée, soit améliorées et exportées de leur zone de prédilection.

### Bibliographie

Bourdieu, P. (1982). Les rites comme actes d'institution. *Actes de recherches en sciences sociales*, vol0. 43, numéro thématique : Rites et fétiches. 58-63. [www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1982\\_num\\_43\\_1\\_2159](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159)

Blankoff, R. (2014). *Une approche homéopathique du cancer*. <http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Nouvelles/Fiche.aspx?doc=ap-proche-homeopathique-cancer-dr-ramakrishnan>

Dépêche Internationale "Ici Lomé" (2014). *Prostitution en milieu scolaire, le phénomène prend de l'ampleur et gagne du terrain !* Africatime.com

44

---

Durkheim, E. (rééd. 1988). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : PUF. 1<sup>ère</sup> édition Félix Alcan, 1912.

Esoh, E. (2006). *La prise en compte du magico-religieux dans les problématiques de développement durable : le cas du Ngondo chez les peuples Sawa du Cameroun*, Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Vol. 7 (3) | mis en ligne le 21 décembre 2006, consulté le 06 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/2685> ; DOI : 10.4000/vertigo.2685

Ezembé, F. (2009). *L'enfant africain et ses univers*. Paris: Éditions Karthala

Gassin, R. (1998). *Criminologie*. 4ème édition Dalloz-Sirey; coll. « Précis »

Glukman, M. (1962). *Essays on the ritual of social relations*. Manchester University Press (Royaumes Unis).

Gleyse, J. & Valette, M. (1999). *Rites initiatiques et rituels de passage ou de purification, dans l'école, l'éducation physique et le sport, Corps et culture* [En ligne], Numéro 4 | mis en ligne le 12 octobre 2007, consulté le 01 juillet 2017. URL : <http://corpsetculture.revues.org/562>

*Pratiques culturelles et prévention des déviations sexuelles chez la  
jeune fille en Côte d'Ivoire : Cas de l'«Atovlè»*

Guerry, A. M. (1833). *Essai sur la statistique morale de la France*. Paris : Crochard. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35153595w>, Date de mise en ligne :15/10/2007. Consulté le 05/07/2017.

Helin, E. & Kellens, G. (1984). *Quêtelet, la morale et la statistique*. Déviance et société, Vol. 8 (1). 1-12

Karin Mont (2003). *Homeopathy in Practice*. Sunningdale Avenue: review edition of *Homeopathy in Practice*.Website: [www.a-r-h.org](http://www.a-r-h.org)

Koudou, K. R. (1998). *Education et développement moral de l'enfant et de l'adolescent africains : pour ne pas en faire des délinquants*. Paris : L'Harmattan.

Kpotufe, I. & Imoro, T. A. (2014). *La prostitution des mineures en Afrique : un drame social et économique*. IMANI francophone. imanighana.com.

La nouvelle Héloïse (2012). *Rites de passage ou rites initiatiques*. Blog : le blog de la nouvelle Héloïse.

Lécuyer, B.-P. (1991). *Quêtelet Adolphe - (1796-1874)*, Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 05/07/2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/adolphe-quetelet/>

45

Loriers, B. (2009). Le rite de passage dans nos sociétés contemporaines : l'exemple du baptême étudiant. *Analyse UFAPEC*, n°17, 1-8.

Puech, H.C. (1949). *Exposé de la doctrine manichéenne, «Le Manichéisme, son fondateur, sa doctrine*, Paris : Edition du Musée Guimet.

Ramakrishna, A. U. & Coulter, C. R. (2013). *Une approche homéopathique du cancer*, Paris : Editions Narayanan.

Sebaa-Delladj, F- Z. (2009). *Pour une anthropologie de l'enfance africaine*. Paris: Éditions Karthala

Segalen, M. (1998). *Rites et rituels contemporains*. coll. 128, Paris : Nathan.

Tabard, R. (2010). Religion et cultures traditionnelles africaines, un défi à la formation théologique. *Revue des sciences religieuses*. 84/2, 191- 205. [En ligne], 84/2 | mis en ligne le 27 octobre 2015, consulté le 06 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rsr/346> ; DOI : 10.4000/rsr.346

Turner, V. (1969). *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*. New York: Aladine De Gruyter.

Van Gennep, A. (1909). *Les rites de passage*. Paris : Emile Nourry.